

L'INTEGRATION D'ELEVES AYANT UNE DEFICIENCE INTELLEC- TUELLE: SATISFACTION DE PARENTS ET D'ENSEIGNANTES

Pauline Beaupré, Georgette Goupil, Jean-Marie Bouchard, Madeleine
Aubin, Raynald Horth, Elisabeth Mainguy et Paul Boudreault

INTRODUCTION

Les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne sont de plus en plus scolarisés dans les écoles ordinaires (Ouellet, 1994). Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, en date du 10 janvier 1995, il y avait 165 élèves dans le regroupement 1 (classe ordinaire avec soutien à l'enseignant et à l'élève) et 63 dans le regroupement 2 (classe ordinaire avec participation à une classe-ressource). L'évolution de l'intégration a conduit à la réalisation de plusieurs recherches concernant les effets de l'intégration ou encore sur la satisfaction de ceux qui la vivent.

Lowenbraun, Madge et Affleck (1990) constatent que les parents sont en général satisfaits de la manière dont se vit l'intégration de leur enfant. Ces données vont dans le même sens que celles obtenues par Marwell (1990), McDonnell (1987) et Silverstein (1988). Au Québec, quelques chercheurs (Beaupré, 1990; Doré et Brunet, 1994; Saint-Laurent, Fournier et Lessard, 1993) évaluent auprès de parents, d'enseignants et d'élèves, les impacts d'expériences d'intégration. Malgré le fort taux de satisfaction exprimée, ces études mettent en évidence certaines

lacunes, dont le manque de préparation et d'encadrement offerts aux titulaires par les milieux scolaires. Cette situation est-elle généralisée dans différentes régions du Québec?

OBJECTIFS DE LA PRESENTE ETUDE

L'étude a pour objectif d'évaluer le degré de satisfaction de parents en regard des services reçus et de leurs contacts avec l'école. Elle a également pour objectif d'évaluer la satisfaction des enseignantes face à leur implication dans le classement de l'élève, de même qu'envers les services et le perfectionnement reçus.

METHODOLOGIE

Sujets

Les enseignantes titulaires et les parents de 20 élèves de niveau primaire (de la première à la sixième année) ayant une déficience intellectuelle moyenne, soit 10 garçons et 10 filles âgés en moyenne de 9,5 ans (entre 6 et 13 ans) et provenant de 11 commissions scolaires réparties dans 6 régions du Québec ont été rencontrés pour des entrevues individuelles. Le choix des sujets s'est effectué de façon non aléatoire, c'est-à-dire en fonction du lieu de l'intégration et de l'acceptation des milieux à participer à la recherche.

La recherche a été réalisée grâce à une subvention du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec.

Instruments

Deux questionnaires d'entrevue sur l'intégration scolaire ont été élaborés, l'un pour les parents et l'autre pour les enseignantes. Le questionnaire pour les parents a été conçu par les auteurs et leurs assistants, à partir d'une recension des écrits. Le questionnaire adressé aux enseignantes est une adaptation, pour le primaire, de celui élaboré par Beaupré (1989) et qui porte sur l'ensemble des conditions d'intégration vécues au préscolaire. Le présent compte rendu traite uniquement des questions touchant la satisfaction exprimée relativement aux services reçus par ces élèves, au perfectionnement et à l'implication dans le processus d'intégration. Cette évaluation est effectuée à l'aide d'une échelle en 5 points où 1 signifie "très insatisfait", 2 "insatisfait", 3 "neutre", 4 "satisfait" et 5 "très satisfait". De plus, le répondant peut indiquer à l'interviewer les motifs qui justifient sa réponse.

Mode d'analyse des données

Les données obtenues à l'aide des échelles de réponses ont été calculées en termes de fréquence, moyenne et écart type. Les justifications des taux de satisfaction ont été simplement transcrites.

RESULTATS

La satisfaction des parents face au personnel de l'école et aux relations de leur enfant avec les autres élèves

Le personnel de l'école

Les parents sont plutôt satisfaits de leurs contacts avec la direction de l'école (4,3). Quant à la satisfaction face aux titulaires des classes fréquentées par les enfants, le taux de satisfaction se situe aussi à 4,3 sur une échelle variant de 1 à 5. Même si les parents sont satisfaits, le taux de satisfaction est un peu moins élevé en ce qui a trait aux services d'orthopédagogie (3,8). Il est à noter ici que

seulement dix (10) parents répondent à cette question, le service n'étant pas utilisé par tous les élèves. Le taux de satisfaction concernant les éducateurs spécialisés est très élevé, soit 4,7 sur l'échelle de réponse. Face aux autres services de l'école (psychologie, orthophonie, par exemple) le taux de satisfaction se situe à 3,8. Lorsque, des parents sont insatisfaits, ils le sont à cause d'un manque de services ou du peu de services, particulièrement en orthophonie. Par ailleurs, en ce qui a trait aux ressources humaines et matérielles, en général, le taux de satisfaction se situe à 4. Le taux de satisfaction concernant leurs contacts avec l'école est aussi relativement bon (4,4 sur l'échelle de réponse).

Les contacts avec les autres élèves

Face aux contacts avec les élèves de la classe où est intégré l'élève, les parents sont satisfaits (4,4 à l'échelle de réponse). Quant aux contacts avec les élèves des autres classes, en moyenne, le taux de satisfaction des parents se situe à 4,4. La majorité des parents se disent satisfaits de ces contacts. Ceux qui adoptent une position neutre le font parce qu'à l'occasion leur enfant se fait chahuter ou "agacer" par des élèves des autres classes.

La satisfaction des enseignantes face aux services, à leur implication dans le classement de l'élève et au perfectionnement reçu

Les données révèlent que ces enseignantes sont très satisfaites (4,7 sur l'échelle) des services donnés par les techniciens en éducation spécialisée. Elles sont aussi satisfaites des services des autres personnes (4,4) qui, dans l'école, peuvent donner un soutien ponctuel. Pour cinq enseignantes, ce soutien ponctuel ne s'applique pas. De plus, même si elles sont globalement satisfaites, les enseignantes ont une satisfaction un peu moins élevée (3,9) en regard de l'aide apportée par l'orthopédagogue ou l'enseignante spécialisée. La satisfaction est analogue (3,8) en ce qui a trait au soutien de la direction; cependant, sept répondantes cotent "3" ce soutien, soit le point milieu entre la satisfaction et

l'insatisfaction. Les répondantes semblent aussi satisfaites (4,3) de leurs contacts avec les parents de l'élève. De plus, les données permettent de constater que peu d'enseignantes ont reçu du perfectionnement et que ce perfectionnement est fort varié et se donne rarement sous la responsabilité et à la suite d'une initiative des commissions scolaires.

L'implication dans la décision de classement

Quelques enseignantes (N = 7) indiquent qu'elles ont été très impliquées dans le classement. Cependant, la moyenne obtenue à cette échelle se situe à 2,9. L'évaluation des taux de satisfaction face au degré d'implication dans le classement se situe à 3,5.

CONCLUSION

A la lumière des résultats obtenus, il ressort que tant les parents que les enseignantes semblent satisfaits de la manière dont se vit présentement l'intégration scolaire de l'élève présentant une déficience intellectuelle moyenne. En effet, les parents sont

dans l'ensemble satisfaits de leurs interactions avec le personnel de l'école le plus étroitement impliqué auprès de leur enfant (titulaire, technicien en éducation spécialisée, direction d'école). Leurs satisfactions est toutefois plus mitigée concernant l'implication des autres services de l'école. Les enseignantes, quant à elles, sont aussi satisfaites des services reçus du technicien en éducation spécialisée. Elles le sont également de la personne offrant du soutien ponctuel en classe. Par contre, concernant le rôle de la direction d'école et celui de l'orthopédagogue, elles manifestent un peu moins de satisfaction. De plus, il ressort que les enseignantes sont peu satisfaites de leur niveau d'implication dans le classement des élèves intégrés, de même que de la préparation et du perfectionnement reçus avant l'intégration de l'enfant dans leur classe.

Il ressort de ces résultats que le portrait est dans l'ensemble positif, mis à part certaines réserves. Ces résultats incitent donc à la poursuite des expériences d'intégration, tout en nous invitant à demeurer attentifs à l'amélioration des aspects défailants.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUPRE, P. (1990) La controverse sur les acquisitions et sur les conditions d'intégration scolaire des enfants présentant une déficience intellectuelle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 1, 59-68.

BEAUPRE, P. (1989) *Les conditions d'intégration et l'évolution du développement des enfants ayant une déficience intellectuelle en maternelle et en classe à effectif réduit*. Université Laval: thèse de doctorat inédite, Faculté des Sciences de l'éducation.

DORE, R., BRUNET, J. P. (1994) Intégration d'élèves handicapés par une déficience intellectuelle moyenne en classe ordinaire et modifications

apportées aux objets de gestion de la classe. In: Office des personnes handicapées du Québec (Eds), *Elargir les horizons*. Sainte-Foy, Canada: Editions Multi-Mondes inc., 681-686.

LOWENBRAUN, S., MADGE, S., AFFLECK, J. (1990) Parental satisfaction with integrated class placements of special education and general education students. *Remedial and Special Education*, 11, 37-40.

MARWELL, B. E. (1990) *Integration of students with mental retardation: Summary evaluation report*. Wisconsin: Madison Public Schools. (ERIC Document Reproduction Service No. ED 355 727).

MCDONNELL, J. (1987) The integration of students with severe handicaps into regular public schools: An analysis of parents perceptions of potential outcomes. *Education and Training in Mental Retardation*, 22, 98-111.

OUELLET, M. (1994) Des chiffres pour aider à mesurer le chemin parcouru. In: Office des personnes handicapées du Québec (Eds), *Elargir les horizons*. Sainte-Foy, Canada: Editions MultiMondes inc., 651-657.

SAINT-LAURENT, L., FOURNIER, A. L., LESSARD, J.-C. (1993) Efficacy of three programs for elementary school students with moderate mental retardation. *Education and Training in Mental Retardation*, 28, 333-348.